

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 SEPTEMBRE 2017

Présences :

Monsieur	Réjean Guin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Gilles Boisvert	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Madame	Guylaine Gagné	Poste #6
Madame	Catherine Haulard	Directrice générale

Absences :

Conformément à l'article 153 du Code municipal l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis en date du 27 août 2017 aux membres du conseil municipal pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Syndicat Canadien de la fonction publique – Entente de principes, approbation et signature nouvelle convention collective
4. Avis de motion – Règlement 617-2017 (Zone RA-9 – Écuries domestiques)
5. Adoption 1er projet de règlement 617-2017 (Zone RA-9 – Écuries domestiques)
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Guin, Maire déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

894-2017

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Pierre Tardif

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Syndicat Canadien de la fonction publique – Entente de principes, approbation et signature nouvelle convention collective

895-2017

CONSIDÉRANT QUE les employés (cols blancs et bleus) de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints ont déposé une requête en accréditation selon l'article 25 du Code du travail auprès du Syndicat canadien de la fonction publique;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette requête des négociations ont été amorcées entre la Municipalité et le Syndicat;

CONSIDÉRANT QU'UNE entente de principe est intervenue entre les représentants des deux parties;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la Municipalité ont ratifié le 13 septembre 2017, l'entente de principe qui leur avait été présentée.

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu que le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints entérine ladite entente et autorise le maire et la direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, la première convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique au nom des employés de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints section locale 5261.

Adopté, à l'unanimité.

4. Avis de motion – Règlement 617-2017 (Zone RA-9 – Écuries domestiques)

896-2017

Avis de motion est par les présentes données par François Dubeau qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 320-1992 afin de créer la zone RA-9 à même la zone RA-2.

5. Adoption 1er projet de règlement 617-2017 (Zone RA-9 – Écuries domestiques)

897-2017

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite autoriser l'usage « Écurie domestique» dans la zone RA-9.

Proposé par : Gilles Boisvert

Appuyé par : Pierre Tardif

Que le premier projet de règlement 617-2017 est adopté.

Adoptée à l'unanimité

6. Période de questions

7. Levée de l'assemblée

898-2017

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

La séance est levée à 19h20.

Adopté, à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière